

LA LANTERNE

lettre d'information aux habitants
de *Beynac-et-Cazenac*



[Le mot du Maire]



L'été s'en va tout doucement, laissant derrière lui de précieux souvenirs de retrouvailles familiales et de moments partagés. Mais cette belle saison a aussi apporté son lot de difficultés : la canicule et la sécheresse ont pesé sur notre quotidien.

Les agriculteurs ont dû composer avec des conditions extrêmes, tandis que les commerces ont connu des après-midis bien calmes, lorsque les touristes, accablés par la chaleur, renonçaient à déambuler dans les ruelles de Beynac. Quant aux passionnés de jardinage, ils ont eux aussi vu leurs efforts mis à rude épreuve par ce manque d'eau répété.

Cette année encore — après les restrictions liées au Covid en 2020 et 2021, puis le risque d'incendie en 2023 et 2025 —, nous n'avons pas pu tirer le traditionnel feu d'artifice du 15 août. En six ans, nous n'aurons malheureusement pu en profiter qu'à deux reprises. Selon les climatologues, ces épisodes météorologiques sont appelés à se répéter. Or, l'organisation d'un tel événement exige un investissement considérable et de lourdes démarches administratives : coordination avec la sécurité civile, la gendarmerie, les artificiers, le Conseil Départemental et la Préfecture... Autant d'efforts et d'engagements qui se voient réduits à néant au dernier moment.

Face à ces annulations récurrentes et aux contraintes qu'elles imposent, il nous faudra peut-être repenser cet événement. Nous devons réfléchir ensemble à une nouvelle formule, capable de préserver son caractère festif et convivial pour les habitants comme pour les visiteurs, tout en tenant compte des réalités et des aléas climatiques auxquels nous sommes désormais confrontés.

Sur une note plus réjouissante, la rentrée s'annonce sous les meilleurs auspices pour nos enfants. Le parc informatique et vidéo a été entièrement renouvelé. Par ailleurs, un nouveau système de chauffage et de climatisation sera installé d'ici quelques semaines afin d'offrir à tous un cadre d'apprentissage optimal en toute saison.

Malgré les défis que nous impose notre époque, Beynac-et-Cazenac continue de se moderniser et de veiller au bien-être de chacun. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle arrière-saison, et nous restons, avec l'ensemble des élus du Conseil municipal, pleinement dévoués à notre commune.

Serge Pasre

DANS CE NUMÉRO...

- DOSSIER : La santé des seniors en Périgord noir
- DÉCOUVERTE : Des nouveaux parcours d'interprétation dans le village
- PORTRAIT : Sarah Morandini, *Temps d'épices*



DE GAUCHE À DROITE, DE HAUT EN BAS :

Plantation du mai (place d'Alsace), **Samedi 30 mai**

Halte du patron du Tour de France, Christian Prudhomme (Capeyrou), **Samedi 11 juillet**

Exposition d'arts (Salle des fêtes), **Du 11 au 14 juillet**

Visite estivale des amis de Sundhouse (Mairie), **Judi 6 août**

Soirée jazz avec Marie Carrié (Théâtre de verdure), **Dimanche 2 août**

Concert de Peiraguda (théâtre de verdure), **Vendredi 7 août**

[Des affiches contre les déjections canines]



La campagne de sensibilisation « **L'affaire est dans le sac !** » a été menée avant l'été auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Beynac. Accompagnés par Faustine Fleury, éducatrice canine sur la commune, les enfants ont participé à des ateliers pédagogiques sur le comportement canin et le civisme, avant d'imaginer des affiches originales et colorées. Avec des slogans percutants comme « *Beynac aime les chiens... mais pas les crottes !* » ou « *Il ne peut pas ramasser, vous oui !* », nos éco-citoyens en herbe rappellent à tous l'importance de ramasser les déjections pour préserver nos espaces de vie.

Un grand bravo à Liam, Louis, Simon, Antoine, Gabriel, Maël, Haroun, Martin, Tilio, Léa, Eliott, Ellenna, Aruela, Zélie, Faustine, Norah, Samuel, Bastien, Lise, Lucie, Manon et Carolina pour leurs créations ! Un projet concret pour un village propre où l'esprit civique l'emporte.

Pour rappel, des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans la commune :
au cimetière de Beynac ; rue de la Balme (face au n°13) ; aux WC publics de la Balme ; sur le mur Bonnet (quai) ; aux commerces (rue de Sundhouse).

[Dictée francophone : bravo à Sara Tifréa]



Félicitations à Sara Tifréa, élève de l'école publique de Beynac-et-Cazenac, et future habitante du village, qui s'est illustrée lors de la Dictée Francophone Scolaire 2026 !

Grâce à sa belle maîtrise de la langue française, elle décroche une remarquable 3^e place au classement régional Périgord, organisé par l'association France-Québec / Périgord-Québec. Une magnifique récompense qui fait la fierté de son école et de toute la commune. Bravo Sara !

[Le succès de l'ouverture de l'église de Beynac]



Cet été, l'ouverture au public de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Beynac a rencontré un franc succès auprès des habitants comme des visiteurs de passage.

Ancienne chapelle castrale du XII^e siècle classée Monument Historique, cet édifice abrite un patrimoine remarquable : son clocher roman, ses chapelles des XVI^e et XVII^e siècles ornées du blason des Beynac, ainsi que sa toiture en lauzes si typique. Cet accès privilégié à l'un des plus beaux joyaux de notre village a permis à tous de redécouvrir un pan essentiel de l'histoire et de l'architecture locale, au cœur du bourg médiéval.

Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'investissement précieux des agents et bénévoles de la commune. Un grand merci à Marie-Pierre Giresse, Catherine Hassenboelher, Jean Depenweiler et Pascale Lotteau, qui se sont relayés tout au long de la saison estivale pour accueillir le public et partager ce patrimoine. Grâce à leur engagement et leur disponibilité, l'église a pu vibrer au rythme des visites dans une ambiance chaleureuse. Une formidable initiative culturelle qui témoigne du dynamisme de Beynac et qu'il convient de saluer chaleureusement.



LES CHIFFRES CLÉS DE NOTRE TERRITOIRE

- **Indice de vieillissement** : 158 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.
- **Effectifs des seniors** :
 - 23,8 % de la population est âgée de 60 à 74 ans (3 821 personnes).
 - 13,0 % est âgée de 75 ans ou plus (2 097 personnes).
- **Ménages** : 700 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent seules à leur domicile (soit 33,4 % de cette tranche d'âge).
- **Consultations médicales** : 12,5 % des plus de 65 ans n'ont pas consulté de médecin généraliste au cours des 24 derniers mois (491 personnes).
- **Suivi bucco-dentaire** : 52,1 % des seniors n'ont pas réalisé de consultation dentaire sur cette même période.
- **Couverture vaccinale** : 40,6 % des plus de 65 ans ne se sont pas fait vacciner contre la grippe sur 24 mois.
- **ALD (Affections de longue durée)** : 2 264 seniors bénéficient d'un suivi au titre d'une ALD sur l'intercommunalité.

La santé est un bien précieux et la condition essentielle d'une bonne qualité de vie dans notre commune. Au sein de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, la dynamique démographique témoigne d'un vieillissement progressif de la population. Vivre plus longtemps est une opportunité, mais exige une attention collective soutenue pour permettre à chacun de vieillir sereinement, en bonne santé et bien entouré.

À travers ce dossier de La Lanterne, nous vous restituons les points clés issus de la synthèse territoriale remise lors de la récente réunion des secrétaires de mairie. Ce numéro offre un panorama clair des réalités locales tout en mettant en lumière les services de proximité, les dispositifs de soutien et les démarches de prévention.

Grâce au Contrat Local de Santé (CLS) du Périgord Noir, la commune s'engage aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du Département de la Dordogne, de la CPAM, du Centre Hospitalier et des intercommunalités du territoire pour lutter contre l'isolement et faciliter l'accès aux soins.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) DU PÉRIGORD NOIR

Né de la volonté commune de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et des collectivités locales du Périgord Noir, le Contrat Local de Santé (CLS) est une feuille de route pluriannuelle. Il vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en fédérant l'ensemble des acteurs médicaux, sociaux et associatifs autour de projets très concrets.

Les 6 axes stratégiques du CLS du Périgord Noir :

Axe 1 – Améliorer et développer l'offre de soins :

Encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé (Maison de Santé Pluriprofessionnelle), favoriser les pratiques coopératives et mieux structurer le recours aux soins de premier recours et d'urgence.

Axe 3 – Coordonner les acteurs pour les seniors et la perte d'autonomie :

Développer la logique du « bien-vieillir » dès 55 ans, sécuriser les transitions de vie (maintien à domicile, retour d'hospitalisation) et soutenir les proches aidants.

Axe 5 – Développer la prise en compte de la santé mentale :

Destigmatiser les troubles psychiques, former des secouristes en santé mentale et articuler l'accompagnement entre médecins, psychologues et structures spécialisées.

Axe 2 – Accompagner les populations

vulnérables et éloignées des soins : Identifier le renoncement aux soins, simplifier les démarches pour les personnes isolées et renforcer le réseau d'aides sociales et d'associations locales.

Axe 4 – Promouvoir des environnements et habitudes de vie favorables à la santé :

Développer des actions de prévention ciblées (Village Prévention, nutrition, santé environnementale, promotion des dépistages et de la vaccination).

Axe 6 – Communication et valorisation des dispositifs :

Améliorer la lisibilité de l'offre de soins auprès des habitants et former les agents municipaux pour orienter efficacement le public.

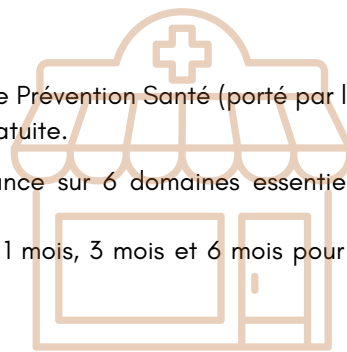
ZOOM SUR LE DISPOSITIF INFIRMIER DE PRÉVENTION SANTÉ

Pour aider nos aînés à préserver leur autonomie et leur qualité de vie, le Dispositif Infirmier de Prévention Santé (porté par le CH de Périgueux) propose aux seniors une consultation infirmière approfondie et entièrement gratuite.

D'une durée d'environ 1h30, ce bilan global permet de faire le point en toute bienveillance sur 6 domaines essentiels du quotidien : mobilité, mémoire, audition, humeur, nutrition & vue.

À l'issue de ce rendez-vous, un plan de prévention personnalisé est établi, avec un suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois pour vous accompagner dans le temps.

📞 **Prise de rendez-vous : 05 53 45 30 55**



ICOPE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le programme ICOPE recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé vous invite à mesurer et préserver 6 capacités fonctionnelles afin de continuer à faire le plus longtemps possible ce qui est important pour vous. Ce programme **GRATUIT** est soutenu par le Ministère de la Santé et de la Prévention et par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine.

L'INTÉRÊT DE CE PROGRAMME ?

Permettre d'intervenir tôt, dès que l'on observe la baisse d'une fonction. C'est à ce stade que la prévention est la plus efficace.

LES 6 FONCTIONS ESSENTIELLES A SURVEILLER



Cognition



Nutrition



Vision



Audition



Psychologie



Mobilité

DISPOSITIF INFIRMIER DE PRÉVENTION SANTÉ

ICI JE ME TESTE !

**J'ai 60 ans et +
Je préserve ma santé
avec le programme ICOPE**



Je fais le point sur mes capacités :

- Vision
- Audition
- Mémoire
- Nutrition
- Humeur
- Mobilité

1 Je fais un **test simple** en 10 minutes



2 J'en parle à mon **médecin traitant**

3 Je reçois des **conseils personnalisés**

4 Je fais mon **suivi**

N'attendez plus, Icopez-vous !

Pour plus de renseignements :
icope@chu-toulouse.fr



05 53 45 30 55

**Présents sur
45 lieux en
Dordogne**



ICOPE, POUR QUI ?

ICOPE concerne toutes les personnes à partir de 60 ans, souhaitant :

- Maintenir au mieux sa forme
- Poursuivre ses activités

ICOPE EN 4 ÉTAPES

- 1 Une évaluation réalisée de façon très simple en 10 minutes sur téléphone mobile, ordinateur ou tablette - seul, avec un proche ou un professionnel de santé
- 2 Si besoin, le service de prévention DIPS du centre hospitalier de Périgueux vous contactera pour faire le point.
- 3 Une prise en charge et des conseils personnalisés en fonction des résultats, pour améliorer vos fonctions.
- 4 Un suivi de l'évolution de vos capacités essentielles tous les 6 mois

ICOPE, COMMENT AGIR ?

Pour bénéficier de ce programme, 2 possibilités :

- En auto évaluation, si vous êtes à l'aise avec les outils numériques (application ICOPE Monitor).

- En prenant RDV auprès du Dispositif Infirmier de Prévention Santé du CHP au 05 53 45 30 55

RÉPERTOIRE PRATIQUE : VOS CONTACTS UTILES

DAC 24 (Appui à la Coordination)

Parcours de santé complexes, maintien à domicile, aide aux aidants.

📞 0809 109 109 ✉ orientation@dac-24.fr

CRCDC-NA Dordogne (Dépistages)

Info pour les dépistages organisés des cancers.

📞 05 53 07 79 35 ✉ contact24@depistagecancer-na.fr

Mairie & CIAS

Registre des personnes vulnérables

📞 05 53 31 34 00 ✉ mairie@beynac-et-cazenac.fr

Soigner en Périgord

Annuaire de l'offre de soins et professionnels de santé

🌐 www.soignerenperigord.fr

Urgences Centre hospitalier

Urgences vitales et permanences de soin (24h/24, 7j/7)

📞 15 (SAMU) ou 112

PARCOURS ÉCOTOURISTIQUE

Un nouveau parcours thématique sur les espaces naturels a vu le jour sur la commune de **Beynac-et-Cazenac**, impulsé par Florence Vigier (*maire-adjointe du mandat 2020-2026*), en concertation avec l'Office de Tourisme Sarlat-Périgord noir et l'association Au Fil du temps. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à concilier attractivité touristique, sensibilisation des habitants et protection durable de nos écosystèmes, **dans le cadre de la labellisation UNESCO Réserve de Biosphère**.



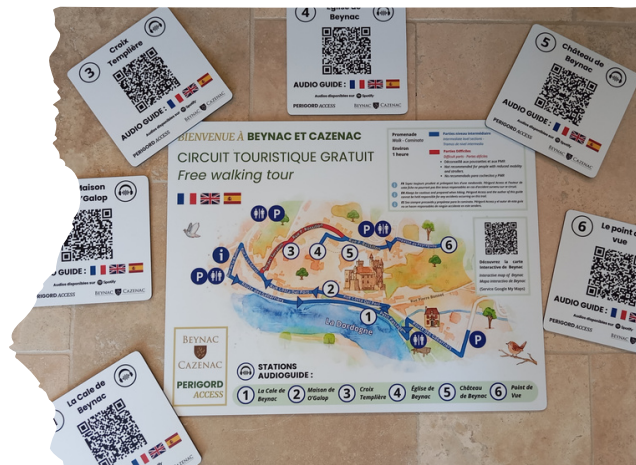
Ce sentier pédestre est conçu comme une véritable balade pédagogique. Au fil de stations d'observation et de panneaux explicatifs, il met en valeur les trésors écologiques de notre terroir :

- **Les falaises et coteaux calcaires** : Un milieu unique (karstique) abritant une faune et une flore rares, parfaitement adaptées aux conditions rocheuses et ensoleillées.
- **La ripisylve et la Dordogne** : La végétation qui borde la rivière, véritable bouclier naturel indispensable à la biodiversité aquatique, à la fraîcheur des sols et à la qualité de l'eau.
- **La flore des interstices** : Un regard curieux sur cette végétation discrète mais essentielle qui s'épanouit dans les moindres recoins pierreux et ruelles de notre village.
- **Le rôle des zones humides** : Des réservoirs de biodiversité essentiels à la résilience écologique de la commune face aux aléas climatiques.

PÉRIGORD ACCESS : (RÉ)EXPLOREZ BEYNAC !

Partez à la redécouverte de notre cité médiévale grâce au nouveau parcours interactif développé par Périgord Access. Conçu pour les habitants comme pour les visiteurs, cet outil numérique propose une immersion moderne et autonome au cœur de notre patrimoine.

À votre rythme, laissez-vous guider à travers les ruelles, les monuments historiques et les panoramas sur la Dordogne **grâce à une carte interactive, des plans PDF et des audioguides sur smartphone**. En plus des histoires passionnantes sur le village et son château, vous y trouverez facilement tous les services et lieux pratiques utiles au quotidien.



Retrouvez l'intégralité du parcours (départ depuis la Cale de Beynac) et écoutez les podcasts en ligne sur : www.dordognetourisme.com/beynac-et-ses-alentours

DES DISTINCTIONS DE QUALITÉ

La commune de Beynac-et-Cazenac a reçu une mention spéciale lors du concours Villes et Villages Fleuris 2026. Ce « Prix pour la qualité des Espaces Publics » met en lumière les efforts des équipes municipales pour embellir et préserver notre cadre de vie.

De plus, la commune a été reconnue parmi les 10 plus beaux sentiers du Périgord par le Conseil Départemental et la Fédération départementale de la Randonnée.



Originaire de Genève, Sarah Morandini a installé son univers aromatique au cœur de Beynac-et-Cazenac. Plus qu'une commerçante, cette artisane se définit comme une assembleuse et une conseillère passionnée.

Quelle est l'origine de cette passion pour les épices ?

Si l'amour des mélanges commence dès l'enfance, sa vocation s'éveille en 2010 grâce à un livre ancien sur la cuisine médiévale et les épices, trouvé en brocante. Hypnotisée, elle se forme en 2011 chez Lyzamar à Genève, une institution où elle côtoie de grands chefs. En 2019, elle lance Temps d'Épices sur les marchés suisses, avant d'ouvrir sa boutique à Beynac le 10 juillet 2023.

Pourquoi s'être installée ici, à Beynac ?

Pour cette passionnée d'Histoire, s'installer sous le château de Beynac relevait de l'évidence. Ce village historique est l'écrin parfait pour ses épices qui racontent des récits de voyages. Sa démarche unit ainsi les trois piliers qui font vivre le Périgord : le tourisme vert (l'amour des plantes), gastronomique (l'art du goût) et culturel (l'histoire réveillée).

D'où vient le nom "Temps d'épices" ?

Ce nom évoque le voyage à travers les siècles et les grandes navigations, mais aussi le temps nécessaire pour élaborer et transmettre. Pour Sarah, qui rappelle que « tout est épice, rien n'est épice », sublimer un plat relève d'une fine alchimie dirigée par les sens et par l'expérience.

En quoi cette boutique est-elle atypique ?

Aux allures de cabinet de curiosités d'antan, la boutique propose près de 700 références (épices pures, thés de cru, sels du monde, condiments rares) sélectionnées directement auprès des producteurs du Monde entier. Sans intermédiaire et sans produits industriels, Sarah moud, torréfie, dose elle-même ses mélanges dans son atelier, que ce soit des recettes historiques (de l'Antiquité au XVIIIe siècle) ou ses mélanges personnels, le tout vendu exclusivement au vrac.

SON PORTRAIT CHINOIS

Si elle était une épice ? « *Nostra Mare* », une création fraîche aux saveurs de romarin, citron, poivre, coriandre et fenouil.

Un conseil pour l'associer ? Idéal pour sublimer un poisson grillé, une volaille au barbecue ou des légumes rôtis.

L'épice la plus rare de sa collection ? Le Kentjur, une racine indonésienne méconnue en Europe, utilisée en Asie du Sud-Est et dans certains Ras-el-hanout du Maghreb.

Son objet indispensable ? La balance, incontournable au laboratoire pour créer et en boutique pour vendre au vrac.

Franchir le pas de sa boutique, c'est s'offrir une parenthèse hors du temps, voyager à travers le monde et bousculer ses sens. Pour éveiller vos papilles au cœur de notre village, une visite s'impose !



[C'est la rentrée !]

La mobilité et l'accès à l'éducation pour l'ensemble de nos jeunes constituent des priorités fondamentales pour l'équipe municipale. Afin de soutenir les familles au quotidien, la commune de Beynac-et-Cazenac s'engage activement en prenant en charge la totalité des frais de transport scolaire pour les élèves effectuant leur scolarité dans les établissements du secondaire.

LE COÛT DU TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026

Depuis plusieurs années, la commune prend à sa charge, la participation financière obligatoire des familles pour le transport scolaire de la région Nouvelle-Aquitaine pour les primaires et secondaires. Pour le secondaire, ce service dessert prioritairement les collèges et lycées de Sarlat-la-Canéda et la contribution pour un élève ½ pensionnaire varie entre 30,60 € et 171,30 € selon le quotient familial.

Certaines familles ont fait le choix d'inscrire leurs enfants au collège de Saint-Cyprien. Bien qu'il se situe hors carte scolaire, la municipalité a tenu également à accompagner ces foyers et prend à sa charge le coût du transport scolaire. Celui-ci s'élève pour un élève ½ pensionnaire à 337,50 € (223,50 € de part familiale auquel s'ajoute une part communale obligatoire de 114 €). Cet engagement financier concret et constant réaffirme la volonté de la municipalité de soutenir le pouvoir d'achat des familles à chaque rentrée scolaire.

MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Pour moderniser ses infrastructures et développer les usages numériques, la commune investit dans des équipements performants : l'école de Beynac bénéficie ainsi à la rentrée de 5 tablettes, d'un nouvel ordinateur et d'un vidéoprojecteur, offrant des conditions d'apprentissage interactives aux élèves et aux enseignants.

Par ailleurs, soucieuse du confort des enfants et de l'efficacité énergétique, la municipalité engagera une importante rénovation. Le système de pompe à chaleur réversible (chauffage et climatisation) fera l'objet d'une réfection complète lors des vacances de la Toussaint, garantissant un cadre d'accueil idéal tout au long de l'année.

La municipalité souhaite une excellente rentrée 2026 à l'ensemble des enfants et du corps enseignant de l'école de Beynac-et-Cazenac !

[La brève de votre Agence postale communale]



Avis aux usagers ! **Une nouvelle boîte aux lettres La Poste a été installée juste devant la mairie** pour simplifier le dépôt de vos courriers au quotidien (même depuis votre voiture !), en dehors des horaires d'ouverture du guichet postal. Désormais plus accessible et relevée chaque jour selon les horaires habituels, elle vous permettra d'expédier vos lettres, cartes postales et petits envois en toute simplicité lors de vos passages à proximité de l'hôtel de Ville.

Par ailleurs, notez que **les tarifs postaux évolueront au 1er janvier 2027 : le prix du timbre passera notamment de 1,52 € à 1,67 €**. Nous vous invitons donc dès à présent à vous rendre dans votre Agence postale pour constituer vos réserves de timbres à leur tarif actuel ou d'enveloppes en lot.

MATINÉE D'INFO LA POSTE MOBILE : Jeudi 1er octobre 9h - 12h



INFOS PRATIQUES

Mairie & Agence postale communale :

655, route du Château • 24220 Beynac-et-Cazenac
05.53.31.34.00 • mairie@beynac-et-cazenac.fr
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 16 h
Le samedi : 9 h - 11 h 30



Restez informés :
www.beynac-et-cazenac.fr
application **PanneauPocket**



 **SAMU 15 / GENDARMERIE 17 / POMPIERS 18**